

# Engagement du pilote

- Avoir 18 ans révolus et être titulaire du permis de conduire valide adapté à son véhicule.
- Ne pas être sous l'emprise d'alcool ou de drogue.
- Être le seul responsable de son véhicule et s'engager à ne le prêter que si son contrat d'assurance le prévoit.
- Être entièrement responsable de son comportement et de celui de son passager
- Respecter le code de la route et le code du respect rural.
- S'engager à respecter l'environnement, les espaces naturels, les propriétés privées, les cultures, la population rencontrée, et les villages traversés en limitant sa vitesse.
- S'engager à suivre les traces du pilote de tête et à ne pas doubler
- Adapter sa conduite et les équipements nécessaires aux conditions climatiques.
- Renoncer à tout recours contre les organisateurs de la présente randonnée pour le ou les accidents, dommages corporels et matériels qui pourraient survenir avant, pendant ou après cette randonnée
- Ne rien exiger des organisateurs, si pour quelques raisons que ce soient, la randonnée ne pouvait avoir lieu (sauf le remboursement de la réservation sans dommage ni intérêt)
- Reconnaître ne pouvoir exercer, à quelque titre que ce soit, à l'encontre des organisateurs, de toute personne physique ou morale participant à l'organisation de cette randonnée, des propriétaires des terrains traversés et des chemins empruntés, aucun recours ou action à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à cette randonnée en assumant lui-même la charge de tout incident pouvant se produire à l'occasion de sa participation.
- Déclare que les informations fournies sont sincères et véritables

Le pilote reconnaît avoir été informé :

- Que le comité des fêtes ne couvre pas les dommages matériels et corporels qui pourraient survenir au pilote, à son passager et à son matériel
- De la nécessité de souscrire une assurance "individuelle accident" garantissant les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs que pourraient subir le pilote et son passager
- Que le port du casque est obligatoire
- Que le quad utilisé doit être homologué, propre, silencieux et assuré
- Que tout comportement dangereux ou irrespectueux pour les autres pilotes et l'environnement pourra donner lieu à une mesure d'exclusion, sans qu'aucun remboursement ne soit dû.
- Que la randonnée n'est pas une compétition

Je, soussigné (nom et prénom) .....

Reconnais avoir pris connaissance de ce règlement, en accepte les clauses et m'engage à les respecter.

Fait à : ....., Le .....

Signature, précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Laisser votre adresse mail et numéro de téléphone—

---

Surveiller votre téléphone le matin de la rando en cas d'annulation du au

temps.

(Tout pilote ne respectant pas ces engagements sera exclu du parcours et devra si besoin, réparer voir rembourser les préjudices causés)